

UEL - Pratique Orchestrale Symphonique et Jazz

 **Composante**
UFR Sciences
du langage, de
l'homme et de la
société



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

L'UEL Pratique Orchestrale permet à l'étudiant de valoriser sa pratique musicale de groupe. Il est invité à participer aux répétitions hebdomadaires et aux concerts d'une ou des deux structures musicales de l'association « orchestre universitaire de Besançon » : l'orchestre symphonique et le Big Band (formation jazz). Activité non nécessaire pour la validation de l'UEL, l'investissement dans le cadre associatif est possible et permet de développer des compétences en plus ; notamment en gestion de projet.

Objectifs

Le principal objectif pour l'étudiant est d'investir son goût pour la musique d'ensemble et ses compétences d'instrumentiste ou de chanteur dans un cadre universitaire ouvert, festif, constructif et joyeux.

Il s'ensuit les objectifs suivants : travailler en groupe, savoir mener des projets, se responsabiliser dans un groupe engagé, être source de proposition (programme, lieux de concert, échange avec autres structures...).

Savoir-faire et compétences

Durant l'UEL, l'étudiant acquiert ou consolide les compétences suivantes :

- Jouer en situation de déchiffrage en prouvant une bonne compréhension du texte musical.
- Participer aux répétitions en petits groupes sans la présence du chef afin de développer le degré d'autonomie (savoir s'accorder, déchiffrer, ...).
- Tenir sa place dans une pratique musicale de manière relativement autonome (respect du tempo, respirations, coups d'archets le cas échéant, notions de phrasé).
- Être en mesure de travailler en pupitre et d'enrichir par son approche personnelle le travail spécifique de ce dernier.
- Être autonome dans le travail personnel de préparation des répétitions.
- S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur, voire d'y prendre des responsabilités.
- Participer à la vie de l'ensemble.

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle continu assuré par le directeur musical de l'ensemble intégré.

Validation par points bonus sur la moyenne semestrielle :

- 0,1 : investissement dans la pratique au cours de 8 répétitions minimum sur le semestre.
- 0,2 : investissement dans les répétitions et participation au(x) concert(s) du semestre.

Admission

Conditions d'admission

L'effectif maximal de cette UEL est de 20 personnes.

Les modalités de sélection sont les suivantes :

- Inscription provisoire par ordre d'arrivée après un premier contact à l'adresse : orchestre.universitaire@univ-fcomte.fr.
- Niveau minimum de pratique musicale permettant le travail en groupe. Ce niveau est estimé par le directeur artistique lors d'une répétition de l'ensemble. Ceci est un préalable nécessaire à l'inscription définitive. Il n'y a pas d'audition individuelle.
- Dans la limite des places disponibles dans chaque pupitre des deux ensembles musicaux principaux (Symphonique & BigBand).
- Un instrument personnel est attendu. Contacter le responsable de l'UEL dans le cas contraire (suivant les instruments, des solutions de prêt gracieux peuvent exister).
- L'adhésion à l'association « Orchestre Universitaire » (15 euros au 01/09/25) doit être valide.

Modalités d'inscription

- Inscription provisoire par ordre d'arrivée après un premier contact à l'adresse : orchestre.universitaire@univ-fcomte.fr
- L'inscription définitive est à réaliser une fois la première répétition passée. Elle est couplée avec l'adhésion à l'association Orchestre Universitaire de Besançon.

Public cible

Tous les étudiants de l'UMLP peuvent venir dans cette UEL mais l'inscription à l'association (15€/an) est obligatoire pour pratiquer.

Droits de scolarité

0 € pour les adhérents à l'association Orchestre Universitaire de Besançon.

Pré-requis obligatoires

- Un niveau minimum de pratique musicale permettant le travail en groupe est requis. Il se définit différemment en fonction de l'instrument et de l'ensemble musical visé. La première répétition d'essai est le moyen pour l'étudiant de s'auto-évaluer.
- Aucune expérience précédente en ensemble musical n'est exigée.

Pré-requis recommandés

Être capable de s'insérer dans une structure associative.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Orchestre Universitaire (Renseignements)

✉ orchestre.universitaire@univ-fcomte.fr

Responsable pédagogique

Cécile BERRIET (Inscriptions)

✉ cecile.berriet@univ-fcomte.fr

Programme

Organisation

L'étudiant devra participer aux répétitions hebdomadaires de son ensemble à Besançon, sur le site de la Bouloie, à la Maison des Étudiants, salle de musique :

- Mercredi soir de 20h00 à 22h00 pour l'ensemble symphonique.
- Lundi soir de 20h30 à 22h30 pour le BigBand.
- Répétitions exceptionnelles possibles hors créneaux pour les concerts; horaires des concerts non fixés.

Il devra également être présent aux concerts programmés pendant le semestre.

Pendant le semestre 1, l'étudiant pourra participer à un week-end de travail.